

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

0 Réclamation	: contact@mupras.com
0 Prise en charge	: pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1880 Société : 136881

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SINNAS KHADIJA

Date de naissance : 01.01.1984

Adresse : 68, Rue Jean Jaurès - CASA

Tél. 06 61 23 84 23 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. **BERRADA SOUNI CHAKIB**
Ophtalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Av. Vergne 3ème Etage Maârif
Casablanca Tél. : 05 22 09 45 68 66

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06/09/2023

Nom et prénom du malade : SINNAS KHADIJA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Réinfection - Affect. oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca le 26 SEP. 2023

Signature de l'adhérent(e) : 06 109 12023



ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06.09.2023	C2	Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB Ophthalmologue Galerie Familia Angle Rue Jura et Av. Vergne 3ème Etage Maârif Casablanca - Tel.: 05 22 99 45 68/69	250.00	Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB Ophthalmologue Galerie Familia Angle Rue Jura et Av. Vergne 3ème Etage Maârif Casablanca - Tel.: 05 22 99 45 68/69

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE GAMBETTA Avenue Hassouna 553685 0028312600 052227101	06/09/2021	383,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram showing a 10x10 grid of numbered circles (1-10) arranged in a spiral pattern. The grid is bounded by axes D (left), G (right), H (top), and B (bottom). The numbers are as follows:

- Row 1: 1, 2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
- Row 2: 2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
- Row 3: 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2
- Row 4: 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3
- Row 5: 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4
- Row 6: 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5
- Row 7: 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6
- Row 8: 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
- Row 9: 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
- Row 10: 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

(Création, remont, adjonction)

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISAS ET SACHETS DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

CABINET D'OPHTALMO

Docteur BERRADA SOUNI Chakib

Spécialiste des Maladies et Chirurgies des yeux

Strabologie - Lentilles de Contact - Laser - Angiographie

Lazik - Génerateur d'ultrasons

Membre de La Société Marocaine d'Ophtalmologie

Agree Pour Remettre à Conduire



بني شكيب

جراحة العيون

البزير - أنجيوغرافي

لزيك - إزالة الجلالة بالبزير

براض العيون

ة على السيارة

البيضاء ، في:

06.09.2023.

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Av. Vergne 3ème étage
Casablanca - Tel: 0522 27 17 07

53.40

- Naaxia .

30.35

ag 2/1 ← 15.

- I. comb.

1.50

ag 2/1 ← 15.

- Hyla comb.

1.50

ag 2/1 ← 03.

383.70

PHARMACIE CAMILLE SARLAU
29, Avenue Hassan II - Casablanca
TP: 35553688 - RC: 521287
ICE: 002831126000060
Tel: 0522 27 17 07

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB
Ophtalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Av. Vergne 3ème étage
Casablanca - Tel: 0522 27 17 07

Galerie Familia Angle Rue Jura - Auvergne (Ancien Cinéma
Familia) 3ème étage - Maârif - Casablanca

را وأوفريني (سينما فاميليا سابقا)
لعارف - الدار البيضاء

لني
بزم
Icomb

Lot: 30
Fab: 30
Exp: 30 DH 30

NAAKIA 5 ml
Collyre - PPV : 53,40 DH

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Ouirou
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUI



2026-02

306974

PPC: 15000

2025-11

306495

PPC: 150 DH